

Mission culturelle de l'école : un levier d'intégration des jeunes dans la société

Abdellatif EL MOUDNI

Chercheur en éducation

En tant qu'institution majeure d'éducation, l'école s'inscrit dans une tradition et se donne, comme l'une de ses missions essentielles, la transmission des productions culturelles et scientifiques, passées et présentes, aux jeunes générations. C'est à l'analyse de ces missions culturelles de l'école marocaine que se consacre l'étude ci-après, en essayant d'en clarifier les concepts, préciser les objectifs, analyser l'état des lieux et formuler des recommandations en vue de faire des missions culturelles de l'école un véritable «levier d'intégration des jeunes dans la société».

Introduction

La société ambitionne, à travers son Ecole⁽¹⁾, de réaliser quelques objectifs majeurs :

- L'apprentissage et la formation : permettre à tous les enfants et aux jeunes de bénéficier de leur droit naturel d'accès à un socle de connaissances et de savoirs commun ;
- La socialisation et l'éducation: inculquer à tous les valeurs communes de la société ;

1- Par «**Ecole marocaine**», on désigne les différentes composantes du système d'éducation, de formation et de recherche scientifique (publique et privée; moderne et traditionnelle...), en mettant l'accent sur les missions culturelles distinctes de chaque cycle scolaire.

- L'encadrement et le développement de la recherche scientifique ;
- La qualification : conduire à une intégration harmonieuse dans la société.

Relever l'ensemble de ces défis interpelle fortement l'Ecole qui doit développer un projet de société incluant la dimension culturelle. Cependant, et même si cette dernière figure parmi les missions assignées à l'Ecole, son statut au sein de l'institution scolaire semble imprécis, ce qui rend ardu tout exercice d'évaluation de son impact, tant sur l'éducation et la formation des enfants et des jeunes que sur leurs différents cheminements d'intégration dans la société.

C'est dire l'importance du thème traité : «La mission culturelle de l'Ecole: un levier d'intégration des jeunes dans la société», sujet d'actualité compte tenu du contexte national et régional au sein duquel évolue notre pays. En effet, le Maroc connaît une dynamique prometteuse de changement, porteuse de nombreuses interrogations qui concernent particulièrement les jeunes et leurs attentes, et qui nécessitent la conjonction des efforts de toutes les parties prenantes pour y apporter des réponses convaincantes et concrètes, à même de soutenir les chantiers de réforme et de développement en cours dans notre pays.

Dans le même ordre d'idées, aborder la mission culturelle de l'Ecole marocaine et son rôle dans l'intégration des jeunes peut se heurter à l'ambiguïté de cette mission dans le système d'éducation et de formation, ainsi qu'aux carences importantes en données quantitatives et qualitatives s'y rapportant.

Partant de là, la présente contribution s'articule autour de quatre axes :

- Le premier axe est consacré aux considérants méthodologiques et conceptuels ;

- Le second axe tente de cerner les objectifs de l'intégration, et la prise en charge par l'Ecole de la dimension culturelle ;
- Le troisième axe présente quelques éléments de diagnostic relatifs à la place et au rôle de la culture dans le Système d'éducation et de formation ;
- Enfin, le quatrième axe présente quelques propositions pour renforcer la mission culturelle de l'Ecole marocaine, une mission qui constitue un levier pour consolider les valeurs de liberté, de citoyenneté et de savoir de la société.

1- Considérants méthodologiques et conceptuels

1.1. Considérants méthodologiques

S'agissant du concept d'intégration, il y a lieu de faire une distinction entre intégration scolaire et intégration sociale :

- L'intégration scolaire renvoie à la mission de l'Ecole censée assurer à tous les membres de la communauté une place à l'Ecole, avec la même qualité de formation et par la rétention des apprenants jusqu'à la fin de la période d'enseignement obligatoire et leur qualification pour l'intégration réussie dans la société.
- L'intégration sociale se base sur la construction de capacités cognitives, de compétences et de valeurs utiles à la société. Elle nécessite d'abord la prise en charge de la problématique de l'exclusion, à travers l'inclusion des populations vulnérables dans le tissu économique (populations défavorisées, femmes, populations rurales, nomades, jeunes, personnes âgées, populations aux besoins spécifiques, immigrants). Il s'agit de leur offrir des opportunités de participation sociale, et des chances d'accès à l'éducation, à la formation, à la qualification, à l'orientation et à l'information.

Si l'Ecole a un rôle majeur à jouer en faveur de l'intégration des jeunes, elle ne doit cependant pas être la seule à être incriminée lorsque des difficultés peuvent entraver ce processus.

L'Ecole n'est en effet pas l'unique intervenant dans le domaine de la culture. Sa mission est d'offrir les meilleures conditions d'intégration à chances égales pour tous (conformément aux dispositions de la Constitution, particulièrement l'article 31 qui stipule de faciliter l'égal accès des citoyens à une éducation moderne, accessible et de qualité, de la Charte Nationale d'Education-Formation, de la loi sur l'enseignement obligatoire...).

1.2. Considérants conceptuels

La culture à la croisée des sciences sociales et humaines, désignait traditionnellement deux réalités :

- au sens philosophique, la culture désignait «simultanément le processus de formation des individus et le résultat de ce processus, l'être humain cultivé, l'être humain de haute culture»⁽²⁾ ;
- au sens socio-anthropologique, la culture désignait «un ensemble cohérent d'éléments matériels et institutionnels déterminant la spécificité d'une société, donc [...] une sphère autonome de la réalité qui obéit à ses lois propres»⁽³⁾ .

Dans son acception générale, la culture est un terme polysémique qui désigne tout ce que l'Homme acquiert en plus de l'inné. Ce concept a également deux définitions fonctionnelles ⁽⁴⁾ :

2- TARDIF, M. et Mujawamariya, D. *Dimensions et enjeux culturels de l'enseignement en milieu scolaire Revue des sciences de l'éducation*, vol. 28, n° 1, 2002, pp. 3-20.

3- SCHULTE-TENCKHOFF, I. (1985). *La vue portée au loin. Une histoire de la pensée anthropologique*. Lausanne : Éditions d'en bas, p. 65.

4- DUMONT, F. (1981). «*La culture savante: reconnaissance de terrain*». Dans F. Dumont (dir.), *Questions de culture 1. Cette culture que l'on appelle savante* (17-34). Montréal: Léméac.

- La culture première, renvoie à tout ce que l'enfant acquiert à travers ses premiers contacts avec la vie : la langue, les règles et comportements sociaux, la perception des faits ... Le capital culturel ainsi acquis est la première propriété de tout individu, qui fait de nous tous des dépositaires de cette culture primaire.
- La culture seconde, englobe l'ensemble des connaissances et des expressions artistiques et esthétiques : arts, littérature, sciences, histoire, philosophie... et renvoie ainsi aux systèmes symboliques et aux réponses que l'Humanité a apportées aux différents problèmes et questionnements qui traversent le monde. La culture seconde est donc une sorte de transformation de la culture primaire.

L'école se focalise sur cette culture seconde, en ce sens qu'elle donne la priorité à la production culturelle. Lieu par excellence d'une redéfinition des fondements de la vie⁽⁵⁾, son rôle ne peut cependant pas être réduit à la transmission d'éléments culturels épars, ou à une culture unique. Elle est appelée à faire preuve de créativité pour refonder une culture commune et offrir un espace de débat, d'analyse critique et d'intégration culturelle. Son rôle est également de mettre l'apprenant en contact avec un système de valeurs et de connaissances à même de le rendre plus enclin à s'intégrer socialement et professionnellement.

La culture couvre des dimensions multiples : locale / nationale; spécifique/ universelle; nationale / régionale.

Les approches auxquelles il est fait appel pour appréhender le concept de culture comportent souvent des dimensions diamétralement opposées: multiculturelle/mono culturelle; ouverte/ fermée; spirituelle/ matérielle...

5- SIMARD, D., *Repères pour une école culturelle, Résonances*, Octobre 2002, pp. 8-9.

2- Mission culturelle de l'Ecole : quels objectifs en matière d'intégration ?

L'Ecole joue un rôle décisif dans la formation d'un apprenant «employable», doté des compétences nécessaires pour construire son projet personnel et professionnel et s'intégrer dans la société.

La prise en charge par l'Ecole de cette mission culturelle vise à atteindre sept objectifs principaux:

- L'ancrage des fondements identitaires, culturels et religieux nationaux, tout en restant ouvert sur l'universel ;
- L'acquisition des fondements de la citoyenneté à travers un noyau fondamental des valeurs de la société ;
- L'affirmation de soi et l'expression des potentialités, à travers la construction d'un projet personnel, le développement de l'esprit critique, la prise de position, le libre-arbitre et le pouvoir d'en faire usage (dans le cadre d'une approche de développement humain qui intègre la dimension culturelle) ;
- La promotion de l'apprentissage et de la formation ;
- Le développement du potentiel de communication, de dialogue et de vie en commun ;
- L'acquisition du sens de l'esthétique et la capacité de se former un jugement propre ;
- La qualification professionnelle.

3- Place et rôle de la culture dans le Système d'éducation et de formation : éléments de diagnostic

En l'absence d'une étude diagnostique approfondie de la dimension

culturelle à l'Ecole, la présente intervention tentera de dresser un état préliminaire des lieux :

- les grands traits du paysage culturel marocain ayant un impact sur l'Ecole ;
- les perceptions de la culture par la société marocaine ;
- quelques exemples significatifs illustrant l'état de la dimension culturelle à l'Ecole.

3.1. Quelques caractéristiques du paysage culturel marocain ayant un impact sur l'Ecole

- Un multilinguisme et une grande diversité culturelle, comme en témoignent les usages linguistiques présents au Maroc (langues arabe et amazighe, expressions dialectales marocaines, Hassaniya, expressions amazighes régionales) ainsi que les expressions culturelles qui traversent les différentes franges de la société et les régions du pays.

La diversité de ces usages et expressions soulève le problème de la sécurité linguistique et culturelle nationale.

- Un tiraillement culturel entre courant traditionnaliste et tendance moderniste, entre monolithisme, d'un côté, et pluriculturalisme et culture de la différence, de l'autre. Cette dernière tendance se renforce au sein de la société, particulièrement à l'heure où le Maroc s'engage résolument sur la voie de la modernité.
- Des productions et des expressions culturelles diverses, insuffisantes⁽⁶⁾ :

6- Dimensions Culturelles, Artistiques et Spirituelles, Rapport «Cinquante ans de développement humain et perspectives 2025», 2006, p. 28.

Production nationale de publications culturelles et académiques 1955-2003

Publications en langue arabe	11 181
Publications en langue amazighe	52
Publications en langues européennes	4280
Total	15 513

Source : Rapport du Cinquantenaire, d'après les données de la Fondation du Roi Abdelaziz Al Saoud

- Une insuffisance de l'investissement public dans le domaine de la culture : le budget d'investissement alloué au Ministère de la Culture ne dépasse pas 0,59% du budget général de l'Etat en 2011.

3.2. Des perceptions qui influent négativement sur l'image de la culture dans la société :

Quatre aspects de la perception de la culture par la société marocaine méritent d'être considérés :

- La tendance à percevoir la culture comme un luxe ;
- L'association systématique entre culture et patrimoine ;
- Le confinement de la culture dans les aspects identitaires, quels soient historiques, religieux ou géographiques... ;
- La tendance techniciste qui donne la priorité au développement technologique, scientifique et technique.

Cette faible présence de la culture dans la société se répercute sur l'importance accordée à la dimension culturelle à l'Ecole marocaine.

3.3. Quelques exemples illustrant l'état de la culture dans l'Ecole marocaine :

3.3.1. La culture dans les curricula, programmes, formations et méthodes didactiques :

La dimension culturelle se caractérise par:

- L'ambiguïté de la notion de «culture» et de la fonction culturelle dans les curricula et les programmes scolaires ;
- La tendance à confondre connaissances scolaires et culture ;
- Les défaillances linguistiques qui entravent l'acquisition de la culture ;
- La prédominance d'une tendance à la spécialisation qui occulte souvent la dimension culturelle des matières scientifiques et techniques ;
- Excepté le module «culture générale» dispensé dans les filières des établissements de l'enseignement supérieur à accès régulé, on constate l'absence de modules de sensibilisation à la culture et aux arts, dans les programmes des filières des établissements à accès ouvert, même les filières scientifiques ne comportent pas de modules consacrés à l'histoire des sciences.
- L'absence de la dimension culturelle dans les orientations pédagogiques ⁽⁷⁾, surtout au niveau des contenus et des méthodes d'enseignement ;
- L'absence de la composante régionale dans les curricula de l'enseignement scolaire, pourtant nécessaire pour la transmission des cultures locales (Amazighe; Hassania...) ;
- La non exploitation dans les établissements scolaires des TIC pour

7- Ministère de l'éducation nationale, *Le livre blanc*, Rabat, Juin 2002.

faciliter l'accès à la culture et encourager les interactions culturelles dans une société mondialisée.

3.3.2. La culture dans la formation des cadres pédagogiques :

La composante culturelle bénéficie de peu d'intérêt dans le cadre de la formation des cadres pédagogiques. De plus, la «non professionnalisation de la culture» et la rareté des profils de «pédagogues cultivés» ont des répercussions négatives sur la capacité des enseignants à intégrer la composante culturelle dans leurs pratiques pédagogiques.

3.3.3. La culture dans la vie scolaire et universitaire : un investissement limité dans les programmes et activités culturelles scolaires et universitaires

A- La vie scolaire :

Si on se réfère aux documents des départements en charge de l'éducation et de la formation, on remarque une prise de conscience accrue, durant cette dernière décennie, du rôle que peut jouer la vie scolaire dans l'encadrement culturel des jeunes. Cette prise de conscience au niveau du discours tarde à se concrétiser au niveau opérationnel, à travers notamment une mise en œuvre globale et généralisée. Dans le milieu rural en outre, l'accès des établissements scolaires aux activités culturelles reste, dans la plupart des cas, limité et inégal.

De plus, le déficit en matière de données quantitatives et qualitatives sur les programmes culturels, et l'absence de l'évaluation de leur impact sur les apprentissages constituent un handicap pour l'intégration des lauréats dans la société.

La dimension culturelle dans la vie scolaire

Fondements et objectifs	• Prise de conscience de l'importance de la vie scolaire ; • Renforcement des connaissances de base et développement du niveau culturel ; • Ancrage des valeurs communes et sensibilisation aux droits et devoirs ; • Encouragement de la diversité culturelle ; • Formation d'un citoyen intégré dans son environnement socioculturel ; • Acquisition des compétences de communication avec l'environnement social, économique et intellectuel ; • Ouverture sur les autres cultures.
Mesures organisationnelles	Les espaces : • Salle polyvalente : comprenant également un espace pour les expositions culturelles et artistiques ; • Centre de documentation et d'information : bibliothèque, espace multimédia, espace de lecture... Activités intégrées : • Activités d'éveil ; activités culturelles (bibliothèques scolaires, clubs : écriture, lecture, cinéma, sécurité routière, théâtre, informatique, éducation aux droits de l'homme, géographie, environnement, musique, dessin, beaux arts); médias scolaires et compétitions culturelles ; activités artistiques ; activités sociales ; travaux manuels et pratiques ; activités religieuses et civiques (éducation aux valeurs, identité, citoyenneté...); autres activités (festivals, journées nationales et internationales...)
Acteurs de la vie scolaire	Apprenants, enseignants, administration pédagogique, conseils pédagogiques et de gestion de l'établissement...

Extraits du Guide de la vie scolaire, Département de l'enseignement scolaire, 2008

Quelques données sur les activités de la vie scolaire

Nombre de clubs créés	16 343
Nombre de bibliothèques réhabilitées et équipées	949
Nombre de bibliothèques opérationnelles	2603

Source : Département de l'enseignement scolaire, bilan d'étape du Plan d'Urgence, projet E1. P12 : amélioration de la qualité de la vie scolaire (réalisations 2009-2010)

B- Vie universitaire:

Au niveau de l'Enseignement supérieur, la dimension culturelle, bien que de plus en plus affirmée, manque de statut dans le cadre des missions assignées à l'université.

Ceci serait à l'origine, en partie, de l'apparition de manifestations de surenchère stérile et de comportements inciviques.

En contrepartie, il existe un certain nombre d'expériences réussies dans ce domaine, mais qui demandent à être évaluées pour une généralisation à l'ensemble des établissements de l'enseignement supérieur. Il s'agit notamment du Festival international de théâtre universitaire, du Carrefour de la création, du Festival de la poésie, activités de l'association «Hand in Hand», du Festival de la chanson, et du Festival de la bande dessinée...

Par ailleurs, le faible investissement dans les programmes culturels au niveau de la vie scolaire et universitaire pourrait être un obstacle au développement de la dimension culturelle au sein des diverses composantes du système d'éducation et de formation (SEF). Ceci est d'autant plus probable que des milliers d'élèves et d'étudiants sont quotidiennement confrontés aux mêmes dysfonctionnements

socioculturels qui caractérisent le tissu social marocain, devant une Ecole et une Université incapables de les aider à contrer les effets de ces dysfonctionnements sur leur parcours académique et sur leur intégration réussie dans la société.

Par conséquent, il s'est développé une certaine inquiétude, tant chez les étudiants que chez leurs familles quant à la capacité de l'Ecole à jouer son rôle d'ascenseur social. Ce scepticisme concerne également la capacité de l'encadrement culturel qu'elle offre et qui du reste est généralement confiné au discours.

Il y a lieu donc de constater une certaine faiblesse en termes d'orientation culturelle dans le cursus scolaire ; une orientation qui devrait être notamment fondée sur le développement de l'esprit critique chez l'apprenant.

Cette orientation devra en outre être faite en veillant à l'équilibre entre le développement de l'identité individuelle et la conscience de l'identité d'autrui et la nécessaire interaction entre les deux, dans le cadre d'une approche basée sur la tolérance et le droit à la différence.

En effet, les approches et outils pédagogiques en vigueur pourraient, pour leur part, constituer un obstacle devant l'intégration culturelle et sociale des adolescents et des jeunes, s'ils ne visent pas l'appropriation du savoir par l'apprenant. Le savoir ici n'est pas conçu comme une fin en soi, mais comme outil à l'acquisition de l'esprit critique, la construction de nouvelles visions et l'appropriation de compétences méthodologiques nécessaires à l'organisation de la pensée et de l'action et à l'ancrage des valeurs ; soit l'acquisition de la capacité d'une utilisation fonctionnelle du savoir.

A ce titre, il pourrait être déduit que la société, tout comme l'Ecole, n'arrive toujours pas à donner à la culture la place qui doit lui revenir.

3.4. Problématiques issues du diagnostic

Un statut ambigu de la dimension culturelle à l'Ecole marocaine

En se référant à ce diagnostic préliminaire, tout en soulignant sa relativité, il a été possible de mettre en lumière l'ambiguïté qui entoure le statut de la dimension culturelle au sein de l'Ecole, une ambiguïté se manifestant notamment par :

- Une omniprésence, communément admise, de la culture à l'Ecole, mais contrebalancée cependant par l'absence d'un projet culturel clair, assorti d'un plan d'action précis au niveau du SEF ;
- La culture n'est pas érigée au rang de mission essentielle de l'Ecole et de l'Université ;
- La dimension culturelle reste ambiguë dans les programmes, curricula et dans la formation des cadres ;
- Des impacts négatifs des difficultés liées à la gestion des usages linguistiques sur le développement de la dimension culturelle à l'Ecole ;
- Des apprenants qui se trouvent face à un dilemme : reproduction de la culture dominante de l'Ecole ou de celle véhiculée par l'enseignant ;
- Une faiblesse des infrastructures, équipements et supports culturels ;
- L'absence d'une politique culturelle publique intégrée et la dispersion de l'effort financier et qualitatif déployé dans ce domaine entre plusieurs départements: l'éducation nationale, la formation professionnelle, la culture, le tourisme, la communication, l'artisanat...

D'où la nécessité de réaliser une enquête de terrain pour établir un état des lieux de la dimension culturelle dans la vie scolaire et universitaire

afin de diagnostiquer les acquis et les dysfonctionnements et proposer les solutions qui s'imposent.

3.5. Une mission culturelle défailante de l'Ecole : le prix à payer

Le Maroc connaît de grands changements actuellement ; politiques, économiques, sociaux, culturels, environnementaux... Il est également le théâtre de nombreuses mutations sur le plan de ses relations extérieures, dont notamment le statut avancé dont il jouit auprès de l'Union Européenne. Ces mutations sont accompagnées par la mise en place de grands chantiers ayant mobilisé de gros moyens financiers qui appellent, nécessairement, des ressources humaines qualifiées, pluridisciplinaires et aptes à s'intégrer dans leur société.

Toutefois, la faible présence de la culture dans le système éducatif, ainsi que l'ambiguïté de sa mission d'intégration dans les programmes d'éducation et de formation ont un coût qui pourrait être exorbitant pour le pays, notamment sur les plans suivants :

- Hausse des taux d'exclusion au sein des adolescents et des jeunes adultes, et faiblesse de l'intégration scolaire et sociale ;
- Impact sur la cohésion sociale ; la culture étant par excellence un levier fondamental de sauvegarde de cette cohésion ;
- Recul du sentiment d'appartenance à la nation et du civisme ;
- Recul général de la participation à la vie politique ;
- Renforcement de l'isolement culturel en opposition à la tendance de la société vers la modernisation et la modernité ;
- Hausse des indicateurs de déviance sociale : extrémisme ; délinquance ; incivilités... ;

- Accroissement des difficultés d'intégration professionnelle fluide, réussie et durable.

Quelques indicateurs significatifs

Les opportunités de s'approprier la culture par de larges tranches d'enfants et de jeunes et de s'intégrer efficacement dans la société s'amenuisent avec la persistance de la déperdition scolaire et de l'analphabétisme.

- Près de 7 millions d'apprenants se trouvent actuellement au sein du Système d'éducation et de formation (source : Ministère de l'Education Nationale).
- Taux d'abandon : fin de cycle primaire : 8,5%; fin de cycle secondaire collégial : 16,6% ; fin de cycle secondaire qualifiant: 15,4% (source : Ministère de l'Education Nationale).
- Taux d'achèvement des études (source : Ministère de l'Education Nationale):
- 86,5% obtiennent le certificat d'études primaires ;
- 64,6% achèvent le cycle secondaire collégial ;
- 36,2% obtiennent le baccalauréat.
- Taux d'analphabétisme chez la population de 10 ans et plus: 38,5% (Source : Enquête nationale sur l'analphabétisme, la non scolarisation et l'abandon scolaire 2006). Selon les prévisions de 2011, établies par la Direction de la Lutte contre l'Analphabétisme, ce taux atteindrait 30% ;
- Près de 850 000 enfants non scolarisés ou déscolarisés ne bénéficient pas encore des programmes d'éducation non formelle (Source : Direction de l'Education Non Formelle).

4- Le renforcement de la mission culturelle de l'Ecole marocaine : un levier pour l'ancrage d'une société de liberté, de citoyenneté et de savoir

Le rôle culturel de l'Ecole dans la vie de l'apprenant est décisif. C'est à l'Ecole qu'incombe, en effet, la responsabilité de lui fournir des réponses à ses questionnements et de l'aider à bien comprendre la société où il évolue. C'est à elle que revient également le rôle de transmission de la culture de cette société à travers les contenus scolaires d'une part, et d'autre part, à travers les relations qu'il tisse et développe au sein de cette même Ecole, qui est aussi une institution sociale.

L'Ecole a aussi un rôle éducatif visant l'encadrement de l'élève en termes de savoir, de culture, de socialisation, de comportement et d'acquisition de savoirs et de valeurs à même de faciliter son intégration, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'Ecole.

L'Ecole a donc un rôle dans l'intégration sociale et culturelle des apprenants, qui leur permettra à terme d'être des acteurs de leur société, capables d'endosser les rôles qui leurs incomberaient dans la vie. A ce titre, l'Ecole est appelée à interagir avec les changements que connaît la société.

Dans le même ordre d'idées, des pistes d'action peuvent être proposées pour contribuer à la réflexion sur ce sujet, en attirant toutefois l'attention sur le fait que des solutions définitives seraient probablement prématurées en l'absence d'une évaluation diagnostique et prospective globale :

4.1. Levier 1 : Pour un projet culturel du système d'éducation-formation

Cette piste est certainement capitale dans la réussite de la mission

culturelle dans sa dimension d'intégration, et de ce fait dans la définition d'un cadre clair pour cette composante clef au sein du SEF, et ce à travers trois niveaux complémentaires :

A. Mise en place d'un contrat social autour du contenu culturel, cognitif et des valeurs au sein de l'Ecole

La société marocaine, qui vit aujourd'hui au rythme d'un dynamisme prometteur et porteur de changement, est appelée à faire de l'édification de son projet culturel une priorité pour le futur. La société a en effet grandement besoin d'un projet qui englobe l'Ecole et le reste des institutions culturelles, qui garantisse la transmission du patrimoine culturel, civilisationnel et spirituel et qui raffermisse le pluralisme culturel, et ce en prenant en compte les pratiques en vigueur dans toute leur diversité et l'ouverture sur d'autres cultures, la garantie d'un accès réussi et équitable à la culture dans l'ensemble du territoire national.

B. Formation des enseignants au pluralisme intellectuel et culturel et à une pédagogie de l'orientation et de la neutralité positive

Le renforcement de la mission culturelle de l'Ecole marocaine passe nécessairement par une formation innovante des enseignants, qui les qualifie à aider les apprenants à assimiler les vertus de la démocratie, à stimuler la curiosité intellectuelle chez eux, à les encourager à la confrontation pacifique et à développer leur capacité à communiquer sur les plans culturels, et entre eux et avec les enseignants eux-mêmes.

C. Développement de l'esprit critique chez l'apprenant

S'il est vrai que le rôle principal de l'Ecole consiste en la transmission de savoirs, il n'en est pas moins vrai que ces savoirs ne sont pas figés, et qu'il s'agit donc de développer des capacités individuelles

et sociales chez l'apprenant, d'élargir son autonomie et sa liberté et de lui permettre d'acquérir un esprit critique à l'égard des contenus culturels et de contribuer à leur production.

4.2. Levier 2 : Une politique publique intégrée et le développement de partenariats

Ce levier se base sur l'adoption d'une approche partenariale intégrée dans la mise en place des politiques publiques dans le secteur de la culture sur la base de ce qui suit :

- Une vision claire du lien entre éducation et culture ;
- L'établissement d'une cartographie culturelle et linguistique du Maroc, à prendre en compte dans les politiques éducatives régionales ;
- Des ressources suffisantes ;
- Un plan intégré qui associe les départements gouvernementaux en charge de l'éducation, de la culture, des jeunes, et les établissements qui leur sont affiliés, les régions, les collectivités locales...;
- Un système de formation, de suivi et d'évaluation ;
- Le renforcement de filières universitaires et de formations dans les métiers de la culture.

A ce titre, il est recommandé de mettre à profit l'opportunité offerte par la nouvelle Constitution, qui prévoit la mise en place d'un Conseil des Langues et de la Culture Marocaine.

4.3. Le levier juridique et organisationnel

Il s'agit dans ce levier de l'ensemble des mesures à même de pérenniser la place de la culture au sein de l'Ecole marocaine,

notamment à travers l'inscription du droit de tous à la culture dans les textes juridiques et organisationnels :

- Inscrire la mission culturelle de l'Ecole et de l'université dans les textes juridiques et organisationnels ; l'Ecole étant une institution de facilitation de l'intégration scolaire et sociale sur la base du principe de l'égalité des chances ;
- Formaliser la composante culturelle dans les programmes scolaires, en en spécifiant et clarifiant la vocation culturelle ;
- Elargir la mission éducative et culturelle des institutions à vocation culturelle aux populations adultes, en soulignant le droit de tous à l'éducation et à la formation tout au long de la vie ainsi que le droit à une formation culturelle ouverte et éclairée.

4.4. Levier 4 : les missions et fonctions des cycles scolaires

L'Ecole a, de tous temps et dans toutes les sociétés, joué un rôle dans le renforcement de la langue de communication nationale et l'unification culturelle à travers l'harmonisation des idées, des croyances, des traditions et des visions en vigueur. A ce titre, il est nécessaire de définir un statut clair, tant sur le plan institutionnel que pédagogique, pour la mission culturelle de l'Ecole marocaine ainsi que pour les fonctions qui en découlent, et ce selon les différents cycles scolaires :

A- L'enseignement obligatoire : la fonction d'intégration de l'Ecole

- Collaboration entre école et famille : tenue de réunions entre l'école et les parents d'élèves afin de réaliser une convergence culturelle, y compris au niveau des attentes des uns et des autres ;
- Transmission du patrimoine culturel : l'école se doit de transmettre le patrimoine culturel de génération en génération en le simplifiant

et l'analysant pour le transmettre aux apprenants selon leurs capacités et conformément aux étapes de leur développement ;

- Cohésion sociale : une des missions de l'école est de réaliser le rapprochement et l'équilibre entre les classes sociales, et ce par la promotion de la culture de la cohésion entre les membres de la société, le renforcement du sentiment d'appartenance à la même patrie ;
- Promotion de l'innovation et de la créativité artistique : il est du devoir de l'école de développer les vocations des apprenants à travers la complémentarité des programmes et curricula, le recours aux nouvelles technologies dans l'enseignement et le rejet de toutes les pratiques dépassées telles la mémorisation et la récitation.

B- Le secondaire qualifiant : le début de l'intégration sociale

- Revoir la politique de l'orientation pédagogique : le secondaire qualifiant est une phase de construction du projet personnel de l'apprenant, qui doit se voir proposer une offre éducative diversifiée qui réponde à ses centres d'intérêt, ses capacités et ses attentes par rapport à son intégration dans la société ;
- Fournir une offre diversifiée : à travers la mise en place de filières artistiques telles la musique, le théâtre, le chant, le dessin... tout en adoptant une pédagogie de la réussite qui prenne en considération le vécu familial et culturel des apprenants, leurs motivations, acquis et capacités d'apprentissage ;
- Permettre l'ouverture culturelle et mettre la culture de la différence à profit, à travers :
- La stimulation des centres d'intérêt des apprenants, de leurs

vocations et de leurs aspirations vis-à-vis des diverses activités culturelles et artistiques existantes ;

- Fournir un espace à la réflexion, au dialogue et à la préparation des apprenants à la participation dans les organisations sociales afin de leur inculquer l'autonomie, l'acquisition de savoirs multiples et la construction d'une pensée critique autonome.

C- L'université : une passerelle vers l'intégration sociale et professionnelle

Il s'agit ici de procéder à :

- L'élaboration d'une nouvelle vision pour l'intégration de la culture dans la vie universitaire: à travers des activités culturelles et de rayonnement, l'initiation à la participation politique et associative, en plus du changement de la relation de l'université à l'emploi, en veillant à la formation de lauréats capables d'élaborer leurs propres projets personnels et professionnels et de construire leur vie et exercer pleinement leur citoyenneté ;
- La généralisation des meilleures pratiques universitaires et l'accompagnement des initiatives des jeunes ; les activités artistiques et culturelles constituant un espace de prédilection pour l'expression de soi, de son identité et de son rôle d'acteur de la société ;
- L'accroissement du nombre des formations aux métiers culturels afin de fournir aux étudiants les compétences nécessaires à l'exercice des différentes missions culturelles. A signaler que des filières de médiation culturelle ou de métiers de la culture existent déjà dans quelques universités nationales.

4.5. Levier 5 : les programmes, curricula et formations

De nos jours, le concept de «culture générale» ou «culture fondamentale» est de moins en moins utilisé, pour être graduellement remplacé par celui de «culture commune». Ainsi, le SEF se doit de permettre à l'apprenant d'acquérir la culture commune quand il aura atteint la fin du cycle secondaire, et notamment celui du secondaire qualifiant. Ceci à condition que cette culture commune soit uniformément dispensée par l'ensemble des établissements scolaires du fait qu'elle représente un modèle des croyances communes, des tendances, des valeurs et des pratiques en vigueur au sein de l'établissement d'abord, et ensuite au sein de l'environnement immédiat et dans la société en général.

A cet égard, il serait opportun de prendre certaines mesures telles :

- L'intégration de modules de formation culturelle et d'éducation à la culture dans les programmes de formation des cadres, eu égard à l'importance du rôle de l'enseignant en tant que modèle dans l'intégration culturelle des jeunes ;
- L'intégration de la culture et de la dimension culturelle au niveau des orientations et des objectifs pédagogiques, de manière à accompagner le cursus scolaire des apprenants par des mesures à même de promouvoir chez eux l'esprit critique et l'autonomie, tout en assurant l'équilibre nécessaire entre la construction de l'identité individuelle et la conscience de l'identité d'autrui et la nécessaire interaction entre les deux, dans le cadre d'une approche basée sur la tolérance et le droit à la différence ;
- Le développement de programmes régionaux qui tiennent compte des cultures et spécificités culturelles régionales, afin de créer des passerelles entre école et société sur la base de nouvelles méthodes de travail à même d'ancrer la vie scolaire dans la dynamique de changement de la société ;

- La mise en place d'une cartographie des composantes culturelles et linguistiques nationales en vue de son intégration dans les politiques éducatives régionales, dans le cadre des choix liés à la régionalisation avancée, notamment aux niveaux de l'élaboration des stratégies régionales d'investissement dans les secteurs de l'éducation-formation, la formation culturelle et la culture ;
- Le renforcement de l'intérêt pour les différents modèles culturels : culture scientifique ; littéraire ; linguistique ; sociale ; politique, artistique ; technologique... ;
- La mise à contribution, de manière constructive, des technologies de l'information et de la communication dans l'usage fonctionnel de la culture, la diffusion et le partage des différentes expressions artistiques, mais également dans l'élargissement du champ d'interaction culturelle ;
- Mise en place d'un véritable système de traduction, à même de permettre l'ouverture sur le patrimoine culturel et littéraire universel et son intégration dans les programmes, curricula et manuels scolaires ainsi que dans les programmes de formations universitaires et les activités de la vie scolaire et universitaire.

4.6. Levier 6 : la vie scolaire et universitaire : un espace optimal pour la consolidation de la dimension culturelle

Ce levier trouve son fondement dans l'idée que l'Ecole est une institution qui a pour vocation de faciliter l'intégration des adolescents et des jeunes dans la société sur la base du principe de l'égalité des chances. Ainsi, la vie scolaire et universitaire s'avère un levier optimal pour le renforcement de la dynamique de changement visant le renouveau des contenus et de la culture qu'ils véhiculent, et ce afin de réaliser ce qui suit :

- L'épanouissement de l'apprenant et de ses facultés d'expression de soi ;
- L'élargissement de son autonomie et de sa liberté ;
- La libération de ses potentiels et de ses capacités créatives ;
- L'acquisition de l'esprit critique dans l'appréciation des contenus culturels et dans leur production ;
- La construction de capacités individuelles et sociales en lieu et place de la simple transmission de savoirs statiques ;
- L'apprentissage de la cohabitation au sein de l'Ecole et dans son environnement.

A ce titre, il est recommandé de prendre un certain nombre de mesures, notamment :

- Considérer la vie scolaire comme un projet qui s'inscrit au cœur du renouveau pédagogique et de la réforme de l'Ecole démocratique, et ce via la promotion de la créativité et la mise en place de passerelles entre les activités scolaires, universitaires et culturelles, en plus de l'adoption d'approches pédagogiques favorables au développement de la sensibilité culturelle telles les travaux de recherche, la pédagogie du projet, la résolution de problèmes, le travail en groupe ;
- Ancrer la vie scolaire dans l'organisation générale de l'établissement et dans la tradition de l'école en tant qu'espace optimal d'expression et d'acquisition des compétences et des valeurs démocratiques pour l'apprenant ;
- Repenser l'espace éducatif et ses différentes fonctions et composantes pour plus de complémentarité: le périmètre de la classe, l'espace de la vie scolaire, l'environnement de l'école... ;

- Revoir la gouvernance des espaces de la vie scolaire en vue de construire un nouveau modèle de gestion pédagogique de l'école ;
- Valoriser les pratiques artistiques et culturelles des jeunes et leur implication dans la mise en place des règles régissant leurs activités dans le sens d'une prise de conscience du nécessaire équilibre entre liberté et discipline ;
- Capitaliser sur les bonnes pratiques de la vie scolaire et les diffuser en tant qu'expériences réussies ;
- Mettre en place une pédagogie de la vie scolaire et universitaire, visant le renforcement de la dynamique de changement qui aboutirait au renouveau des contenus et des modèles artistiques, et permettrait à l'apprenant l'accès à un savoir symbolique, cognitif et de valeurs susceptible de faciliter son intégration sociale et professionnelle ;
- Encourager les jeunes à gérer des projets culturels (théâtre, poésie...), en leur fournissant les moyens nécessaires sur la base du principe de l'égalité des chances, et en garantissant à ces projets la reconnaissance qui leur est due en les diffusant ;
- Renforcer les activités culturelles et de rayonnement dans les universités: festivals culturels et artistiques, prix...

4.7. Levier 7 : les infrastructures culturelles

La mise en place d'une stratégie pour la généralisation et la mise à niveau des espaces culturels dans les établissements scolaires et universitaires, et la réduction des disparités et des obstacles liés à l'accès à l'offre artistique et culturelle ;

La mise en place d'un système de rapprochement entre les établissements scolaires et les structures culturelles et artistiques

existantes dans la région : jumelage, utilisation commune des espaces, activités conjointes...

Recommandations finales

La thématique traitée dans cet article a un impact déterminant sur la capacité de l'École marocaine à jouer pleinement son rôle de passerelle vers l'inclusion culturelle et sociale.

Il y a lieu de souligner à ce propos que cette problématique gagnerait à faire l'objet d'un examen et d'un diagnostic approfondis pour aboutir, à terme, à un plan d'action assorti d'objectifs et de mesures clairs. Elle doit également se situer au cœur de la dynamique de réforme en cours dans le système d'éducation, de formation et de recherche scientifique.

A cette fin, il est notamment recommandé de :

- Réaliser un diagnostic global dans une perspective de prospection de la réalité de la dimension culturelle de l'École marocaine ;
- Réaliser un sondage d'opinion sur la perception des différentes composantes de la société marocaine (familles, apprenants, acteurs éducatifs et économiques) de la culture, de la mission culturelle de l'École et sur leurs attentes à cet égard ;
- Élaborer une cartographie de la culture sur le plan national, en analyser les particularités, notamment les particularités régionales, et capitaliser les résultats de l'analyse dans la réflexion sur les solutions optimales à cet égard ;
- Analyser les éléments curriculaires, didactiques, pédagogiques et autres (évaluation, encadrement, recherche, formation...) susceptibles de contribuer à renforcer la mission culturelle et d'intégration de l'École marocaine.

Bibliographie

1. Agence exécutive Éducation, audiovisuel et culture, L'éducation artistique et culturelle à l'école en Europe, Bruxelles, Eurydice, 2009
2. ARPIN, Roland, Plaidoyer pour une école culturelle, «L'ACTION NATIONALE», Québec, p. 49-71
3. BOUCHARD, Camil, Permettre la citoyenneté pour prévenir l'exclusion, «Erudit : Cahiers de recherche sociologique», 1996, n° 27, p. 9-16
4. BOUCHARD, Georges et al, L'intégration de la dimension culturelle à l'école: document de référence à l'intention du personnel enseignant, Québec, Gouvernement du Québec, 2003
5. Commission Spéciale Education-Formation, Charte Nationale de l'Education et de la Formation, 2000
6. Commission Spéciale Education-Formation, Regards sur le système éducation-formation au Maroc: réalisations, problématiques, dysfonctionnements, 2000
7. Comité directeur Cinquante ans de développement humain et perspectives 2025, Rapport «Cinquante ans de développement humain et perspectives 2025» : Dimensions Culturelles, Artistiques et Spirituelles, 2006, p. 28
8. DORÉ, Robert, «Thématiques: Intégration et inclusion», Intégration scolaire, 2001
9. DUMONT, Fernand, La culture savante: reconnaissance de terrain, Questions de culture, n° 1, 1981, Montréal: Léméac
10. FORQUIN, Jean-Claude, École et culture, «EPS et Société Infos» n° 26, octobre 2004 p. 04-07
11. TROTTIER, Claude Questionnement sur l'insertion professionnelle des jeunes, «Erudit : Lien social et Politiques», 2000, n° 43, p. 93-101
12. INJEP, La culture : un levier pour la socialisation et l'autonomie des jeunes, 2009
13. JUPPÉ-LEBLOND, Christine et al., L'Éducation aux Arts et à la Culture, 2003
14. MARTUCCELLI, Danilo, Evolution des problématiques : études sociologiques des fonctions de l'école , «L'Année sociologique (1940/1948-), Troisième série», Vol. 50, No. 2 (2000), pp. 297-318.

15. Ministère de l'éducation nationale, Le livre blanc, Rabat, Juin 2002.
16. Ministère de l'éducation nationale, Guide de la vie scolaire, 2008
17. Ministère de l'éducation nationale, Bilan d'étape du plan d'urgence, projet E1.P12 : amélioration de la qualité de la vie scolaire (réalisations 2009-2010)
18. Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche et du ministère de la culture et de la communication, Centre POMPIDOU, évaluer les effets de l'éducation artistique et culturelle, Paris, janvier 2007
19. Ministère de l'Education nationale de l'enseignement supérieur et de la recherche, Actes du séminaire national : Education artistique et culturelle, Paris, Eduscol, 2007
20. NATANSON, Jacques, L'École, facteur d'exclusion ou d'intégration ?, Le Portique, 3-2006 : Soins et éducation (I), 2007
21. PLANTET, Joël, Ce que la culture peut pour l'insertion, «Lien Social» Numéro 622, 2002
22. PNUD, Mohammed Bin Rashid Al Maktoum Foundation, Rapport arabe sur le savoir, 2009.
23. Royaume du Maroc, Constitution du Royaume du Maroc, 2011
24. SCHULTE-TENCKHOFF, Isabelle, La vue portée au loin : une histoire de la pensée anthropologique, Lausanne, Éditions d'en bas, 1985, p. 65.
25. SIMARD, Denis, Repères pour une école culturelle, Résonances, Octobre 2002, pp. 8-9
26. TARDIF, Maurice ; MUJAWAMARIYA, Donatille, Dimensions et enjeux culturels de l'enseignement en milieu scolaire, Revue des sciences de l'éducation , vol. 28, n° 1, 2002, p. 3-20.
27. TEDESCO, Juan Carlos, intégration et exclusion des jeunes dans un monde en mutation : conséquences pour l'éducation, «PERSPECTIVES» N°95 Vol XXV N°3, Paris, UNESCO, 1995
28. VALENTIN, Elisa, L'éducation aux arts et à la culture dans une perspective internationale : un aperçu de quelques politiques nationales et territoriales et des principaux impacts relevés dans la littérature, Québec, Observatoire jeunes et société, 2006